LABAROCHE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
Juin 2015 n°112

Le Barotché

Mairie de Labaroche
298, le Centre
68910 LABAROCHE
Tél 03 89 49 83 23 - Fax 03 89 78 92 05
www.labaroche.fr
mairie.labaroche@wanadoo.fr

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	2
Les principales délibérations du Conseil Municipal	3
Informations des commissions	6
Informations intercommunales	14
Ecole & Jeunesse	16
Vie associative & Vie communale	19
Zoom associatif	27
Il était une fois ...	28
Le plein d'idées	30
Etat-Civil	31
Calendrier des manifestations	32

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Habitants,

De très belles manifestations se sont déroulées ces dernières semaines, à l'initiative ou avec le soutien de la municipalité, et vous avez été très nombreux à y participer. Citons, sans exhaustivité, le spectacle de marionnettes pour les enfants ; la marche populaire ; la nuit du musée du bois ; le superbe concert symphonique chœur et orchestre interprété par le conservatoire de Colmar ; la très belle exposition « aquarelles » des 23, 24 et 25 mai ; la prestation théâtrale de la Comédie de l'Est ; la visite de l'ancienne école avec, en corollaire, une salle de classe reconstituée des années 1960 ; les portes ouvertes de la nouvelle école élémentaire ... Un grand merci à celles et ceux qui ont œuvré pour que ces manifestations soient un succès.

Les travaux de déconstruction de l'ancienne école sont désormais engagés. Ils ont débuté par le désamiantage des locaux. Les travaux de démolition entrent dans une phase active conformément au planning prévu. Nombreuses ont été les questions quant aux motifs de cette opération alors que ce bâtiment n'est âgé que d'une cinquantaine d'années. Il me paraît utile de retracer la genèse de ce projet. Au cours de l'année 2011 l'ancienne municipalité initie la construction d'une nouvelle école élémentaire arguant du fait que les travaux de réhabilitation et d'accessibilité de l'ancienne structure reviendraient plus chers qu'un bâtiment neuf. Il ne m'appartient pas d'émettre un jugement de valeur quant à l'opportunité et aux motivations de cette décision. Toujours est-il que les travaux ont été engagés pratiquement à la fin du mandat électif. Lorsque le nouveau Conseil Municipal a été élu il s'est trouvé dans l'impossibilité de revoir ce projet, la commune étant engagée juridiquement, tous les marchés ayant été signés, les fondations déjà érigées. Dans le cadre de la continuité du service public la nouvelle équipe a mené le projet à terme sous l'œil attentif de l'adjoint chargé des travaux.

Je comprends aisément la nostalgie des anciens élèves et des enseignants de l'école du village, de leur peine et de leurs regrets de voir détruire ce bâtiment où se concentrent tant de souvenirs. Ces sentiments sont partagés par la municipalité actuelle.

Gageons toutefois que le nouvel édifice, dont les élèves se sont déjà appropriés les lieux, participera favorablement à leurs conditions de travail ainsi que ceux de leurs maîtresses et maître et les prépare aux défis qui les attendent.

Je ne reviendrai pas sur le coût de cette construction si ce n'est que pour rappeler, à nouveau, l'incidence de l'opération sur le budget communal et en particulier sur le poids de la dette.

Dans un mois débuteront les congés scolaires. Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons d'ores et déjà un bel été ainsi que de très bonnes et agréables vacances.

Rendez-vous est pris pour la rentrée.

Cordiales salutations.

Bernard RUFFIO

13 mars 2015

POINT 2 – Devis ONF pour 2015

Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte le devis présenté par l'ONF pour 2015. Le montant des travaux est de 9900 € H.T. Le bilan net prévisionnel des ventes de bois est 16800 €.

POINT 3 – Comptes administratifs et de gestion 2014

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes administratifs 2014. Ils font apparaître les excédents suivants :

- Comptabilité générale M14 : excédent global de 554 476,22 €

- Comptabilité eau et assainissement M49 : excédent global de 91 030,95 €

En l'absence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Mme OLRY, 1ère adjointe, les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité. Les comptes de gestion de Monsieur le Trésorier sont également adoptés.

POINT 4 – Affectation des résultats

Le Conseil Municipal procède à l'affectation des résultats pour les deux comptabilités.

POINT 5 – Budgets primitifs 2015

Après avoir pris l'avis de la commission compétente, le Conseil Municipal discute et vote les budgets primitifs 2015. Ils s'établissent comme suit :

A) comptabilité générale M14

- **Section de Fonctionnement**

  Dépenses : 1 573 275

  Recettes : 1 573 275

- **Section d'Investissement**

  Dépenses : 1 870 625

  Recettes : 1 870 625

B) comptabilité des services eau et assainissement M49

- **Section de Fonctionnement**

  Dépenses : 524 183

  Recettes : 524 183

- **Section d'Investissement**

  Dépenses : 348 694

  Recettes : 348 694

POINT 6 – Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2015

Le Conseil Municipal vote les taux de la fiscalité directe locale pour 2015, ils s'établissent comme suit :

	Taux	Produit correspondant
Taxe d'habitation	10,21%	321 105
Foncier bâti	12,04%	274 753
Foncier non-bâti	71,37%	23 481

POINT 7 – Subventions

Le Conseil Municipal examine plusieurs demandes de subventions et accorde :

⇒ 152 € pour le bibliobus

⇒ 10 € par élève du collège d'Orbey pour les sorties scolaires (650 € en totalité)

⇒ 16 € par pompier actif et 8,50 € par pompier vétéran à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers

⇒ 530 € pour une sortie scolaire de 2 classes en Suisse.

POINT 8 – Crédits scolaires de fonctionnement

La décision est ajournée, la commission compétente débattra au préalable de ce sujet.

POINT 9 – Tarifs des interventions payantes des pompiers

Il est décidé de maintenir les tarifs des interventions payantes des pompiers.

POINT 10 – Tarifs de droit d'entrée et de CD ROM

Le Conseil Municipal fixe à 5 € par personne le tarif de droit d'entrée au spectacle qui sera assuré par la Comédie de l'Est le 29 mai prochain. De même, le CD ROM relatant « le petit film » réalisé par Clotilde BARADEL à l'occasion du 70ème anniversaire de la libération de LABAROCHE sera vendu 5 €.

24 avril 2015

POINT 2 – Acquisition d'un désherbeur thermique en collaboration avec LAPOUTROIE et ORBEY

Afin de limiter l'utilisation des désherbants, il est décidé d'acquérir un désherbeur thermique. Cet achat se fera en collaboration avec les communes d'ORBEY et de LAPOUTROIE. Une subvention est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

POINT 3 – Droit de Préemption Urbain : délégation donnée au Maire

Le projet de PLUi transfère le droit de préemption urbain à la Communauté de Communes. Celle-ci rétrocède ce droit aux communes concernées et le Conseil Municipal charge le Maire d'exercer ce droit, en cas de besoin.

POINT 4 – Crédits scolaires

La commission compétente s'est réunie afin de déterminer les crédits scolaires à verser par élève par année scolaire.

En matière de fonctionnement :

- ◊ **Ecole élémentaire : 58,36 €**
- ◊ **Ecole maternelle : 67,62 €**

Il a été également décidé de fixer un crédit global par élève pour tout ce qui est sorties, classes vertes, piscine, golf… Il s'établit comme suit :

- ◊ **Ecole élémentaire : 45 € / élève**
- ◊ **Ecole maternelle : 35 € / élève**

Marie VOINSON intervient pour préciser sa prise de position évoquée lors de la séance précédente. Elle précise qu'en aucun cas elle n'a voulu critiquer ses collègues enseignants mais qu'en souhaitant la mise en place d'un crédit fixe et global pour les sorties, elle voulait une situation claire et stable. Gérer un crédit global, pour l'enseignant, est bien plus sécurisant et permet de s'organiser à l'avance sans revenir en permanence avec des demandes dont la réponse est aléatoire.

POINT 5 – Nouvelle tarification de location des salles

La commission compétente a établi de nouveaux tarifs de location des salles. Le Conseil Municipal les adopte à l'unanimité moins une abstention.

POINT 6 – Cautions pour prêt de matériel et de clefs

Le Conseil Municipal vote les tarifs des cautions pour les prêts de matériel. Ils seront respectivement de 300 € pour les matériels de valeur, de 100 € pour les autres et de 50 € pour les clefs.

POINT 7 – Adhésion à la consultation initiée par le CGD pour le risque statutaire des agents

Le centre de gestion pour la fonction publique territoriale va lancer une consultation à l'échelle du département afin de recruter un cabinet d'assurance qui couvrira le risque statutaire des agents. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à cette consultation.

POINT 8 – Création d'une agence postale à la mairie

La Poste relance la commune pour la création d'une agence postale. Le Conseil Municipal accède à cette demande mais souhaite faire les travaux d'aménagement au préalable. L'installation sera subordonnée à l'obtention des subventions.

POINT 9 – Indemnités des adjoints

L'indemnité de deux des quatre adjoints avait été réduite afin de permettre de rémunérer en partie les conseillers associés. Un des conseiller associé ayant quitté ses fonctions, le Conseil décide de rétablir une indemnité égale pour les quatre adjoints en raison du surcroît de travail.

POINT 10 – Vente et échange de terrains

Mme Gabrielle MARTIN, concernée par la délibération quitte la salle. Les époux MARTIN souhaitent acquérir les parcelles cadastrées Section 13 N°463 et 465 d'une superficie totale de 1 are 59. France Domaine a estimé le terrain à 3 180 €. Le Conseil décide de le vendre à ce prix.
Par ailleurs, dans le cadre de l'échange avec les époux GROELL, France Domaine a estimé la parcelle communale cadastrée Section 3 N°1000 d'une contenance de 2 ares 88 à 6 250 € l'are. Ce prix servira de base de négociation.

POINT 11 – Rapport sur les services eau et assainissement

Après discussion les rapports sur les services eau et assainissement sont adoptés.

POINT 12 – Signature du futur contrat enfance jeunesse

Le contrat enfance jeunesse à passer avec la CAF doit être signé avant la fin de l'année 2015. M. le Maire est chargé de le signer.

POINT 13 – Subvention au profit des Barot'chou

L'association des Barot'chou se trouve une nouvelle fois en difficulté et sollicite une subvention d''équilibre. Le Conseil accorde une aide de 8 000 €.

22 mai 2015

POINT 2 – Projet de fusion des deux écoles

La directrice de l'école élémentaire va quitter LABAROCHE et l'inspecteur de l'éducation nationale a souhaité profiter de cette occasion pour solliciter la fusion des deux écoles de LABAROCHE. C'est le directeur de l'école maternelle qui prendrait la direction unique. Par 9 voix contre 6 et 4 bulletins blancs, la fusion a été rejetée par le conseil municipal à bulletins secrets.

POINT 3 – Désignation de deux représentants pour le PLUi

En plus du maire qui est membre de droit, le conseil municipal désigne Alain VILMAIN en tant que titulaire et Philippe RENARD en tant que suppléant pour le comité de pilotage qui doit s'occuper de l'élaboration du futur PLUi.

POINT 4 – Désignation d'un représentant à la CLETC

Le conseil municipal désigne son représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation du Transfert des compétences à la CCVK. Il s'agit du Maire, Bernard RUFFIO.

POINT 5 – Echange de terrain avec les époux GROELL

Le conseil municipal aborde une nouvelle fois l'échange de terrain avec les époux GROELL. Après négociation et avis de la commission compétente la valeur d'échange est fixée à 10 000 euros l'are.

POINT 6 – Renégociation partielle d'un des prêts de l'école

La renégociation partielle de la partie non décaissée du 2ème prêt pour l'école a eu lieu avec le Crédit Mutuel. La partie concernée soit 500 000 euros obtient un nouveau taux de 2% (au lieu de 3.5%). Le conseil contracte ce nouveau prêt.

POINT 7 – Choix du Maître d'œuvre pour les travaux d'accessibilité et de réhabilitation de la Mairie

Après consultation, c'est le bureau d'architecte DECHRISTE qui a été retenu pour les travaux d'accessibilité et de réhabilitation de la Mairie. Le taux de rémunération est de 11.5%.

POINT 8 – Embauche de jeunes étudiants pour l'été

Le conseil municipal entérine l'embauche de 7 étudiants pendant 3 semaines pour suppléer le personnel communal pour les travaux d'été.

POINT 9 – Motion pour la sauvegarde des libertés locales

Une motion initiée par l'Association des Maires ruraux de France pour la sauvegarde des libertés locales est adoptée par 15 voix, 3 abstentions et 1 voix contre.

Départ de Julie GIRARDIN-KÖRPER

Le jeudi 9 avril 2015, le Maire, Bernard RUFFIO, accompagné de ses adjoints, Catherine OLRY, Philippe RENARD, Alain VILMAIN et de l'équipe administrative, se sont retrouvés autour d'un bon repas pour dire au revoir à Julie GIRARDIN-KÖRPER (photo de gauche).

En effet après 9 ans passés à LABAROCHE au service de la population, Julie a pris ses fonctions à la mairie de MITTELWIHR à partir du 19 avril 2015.

Elle a été remplacée par Emilie GRAFF (photo à droite) , habitante de LABAROCHE et maman de deux enfants.

Au nom de toute la municipalité nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions et nous la remercions très sincèrement pour tout le travail accompli au sein de la mairie de LABAROCHE.

L'adjointe Déléguée, Catherine OLRY

Vendredi 22 mai 2015 : Inauguration d'un panneau « Gare aux tiques »

Suite à la conférence sur la maladie de Lyme, nous avons obtenu le don par l'ARS d'un panneau informatif sur la tique. Ce panneau a été inauguré le vendredi 22 mai à 17h, au croisement du chemin des Cigogneaux et de Phimaroche au lieu-dit « Le Cras ». Cette inauguration s'est faite en présence du Conseil municipal, du Conseil municipal des jeunes, des Présidents des associations, de représentants de l'ONF et de la MSA. Après les discours, une balade pédagogique a été proposée , suivie d'un petit quiz sur la tique pour les plus studieux. La présence de ce panneau est une occasion d'en parler simplement et de se rappeler les bons réflexes à observer lorsque l'on se promène en forêt. Si vous n'étiez pas présent ce jour-là, nous vous invitons à le découvrir lors d'une promenade future programmée par vos soins, le quiz restant disponible en mairie.

Marie Voinson, adjointe

Les manifestations proposées par la commission culture :

Concert avec l'EMVK le 15 mars 2015

Spectacle « le petit poisson d'or » 15 avril 2015

Un concert prometteur à Labaroche !

Mercredi dernier s'est tenu à Labaroche un concert donné par le Conservatoire symphonique à rayonnement départemental de Colmar et de ses chœurs. L'ensemble réunissait plus de 100 personnes venues spécialement interpréter les œuvres classiques du répertoire français dont les pièces principales étaient « Pavane pour chœur et orchestre, Requiem » de Gabriel FAURE et « Jeux d'enfants » de Georges BIZET. Cet ensemble était dirigé de main de maître par le chef d'orchestre M. Simon Rigaudeau. Les solistes, Catherine Fender et Guillaume Burgmeier ont séduit l'assistance par leurs remarquables prestations, contribuant à rendre le moment encore plus émouvant.

Ce concert s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la musique classique des jeunes publics et d'une ouverture vers la démocratisation de cet art pas assez connu. Notre commune a sauté sur l'occasion pour tenter l'aventure…. Qui s'est révélée être fabuleuse ! Plus de 150 personnes sont venues se réjouir du spectacle aussi bien auditif que visuel que ces talentueux chanteurs nous ont offert. Le plaisir était au rendez-vous, et c'est bien là le principal ! A l'issue de la représentation et face à l'engouement unanime des spectateurs, une demande a déjà été faite de notre part afin de renouveler l'expérience pour Noël !

Un grand merci à tous d'être venus encourager les initiatives culturelles prises par notre commune, nous permettant encore une fois de tordre le coup aux préjugés d'une vie rurale triste et monotone !

Marie Voinson, adjointe au Maire

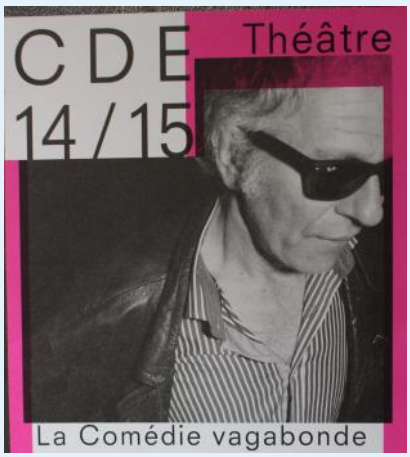

Un grand succès pour la soirée théâtre du 29 mai 2015 proposée par la Comédie de l'Est

Et d'aventures en aventures…..

Dans la continuité du travail entamé autour de notre programme de manifestations culturelles, une nouveauté supplémentaire rejoint les rangs : la Fête de la musique !

Pour la première fois, Labaroche organise sa **Fête de la Musique** le 21 juin prochain durant toute l'après-midi et jusqu'en soirée, au musée des Métiers du Bois *

Au programme :

14h30 : Groupe Folklorique « Les Baladins du Hohnack » de Labaroche

16h : Concert par la Société de Musique de Labaroche

17h : Concert du groupe baptisé pour l'occasion « Laba'Rock », Rock des années 70, 80… avec des reprises des Rolling Stones / Scorpions / Beatles / Status Quo / … sous la direction de Mathias Würster, nouvel habitant de Labaroche et professeur de guitare (avis aux amateurs pour vos futurs cours. S'adresser à la mairie pour connaître ses coordonnées).

19h : Danse Country avec le groupe « Les Séminoles » d'Ingersheim. Une initiation à la danse country pour les plus téméraires est prévue vers 20 h.

Buvette toute l'après-midi et petite restauration organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Labaroche.

Les différents concerts et démonstrations de danse sont gratuits. Venez nombreux fêter la musique !

(En cas d'intempéries, toutes les activités seront transférées à la Salle des fêtes)*

Catherine Mercklé, Conseillère Municipale

Après une pause en juillet, notre programmation culturelle reprendra de plus belle !

Le mois d'Août sera ponctué de 2 temps forts au niveau de la commune.

<u>Réservez d'ores et déjà votre soirée du 9 Août :</u>

Le premier évènement s'inscrit donc dans une programmation plus large, celle du Pays Welche, dans le cadre des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale. A partir de 19h, le groupe « Les Tambours de Haute Alsace », une formation fidèlement reconstituée dans l'uniforme des Poilus, fera vibrer les murs et les cœurs des spectateurs présents à la Maison des Associations au rythme de marches réglementaires, de batteries du 20è siècle et de sonneries d'ordonnance. Cette manifestation sera suivie à 20h à la Maison des Associations d'un spectacle dont le thème est « Les chansons de la Grande Guerre ». Mme Duguet Clémentine, artiste alsacienne reprendra des chants de tranchées et des airs de l'arrière : refrains de doute, de fêtes, de révoltes…le tout accompagné à l'accordéon. Entre les chansons, Clémentine Duguet lira quelques lettres envoyées par le jeune soldat Edouard à sa femme Blanche. Venez nombreux, l'entrée est libre.

<u>Le deuxième temps fort aura lieu du vendredi 21 Août 2015 au vendredi 28 Août 2015 :</u>

Je vous informe peut-être que notre commune a la chance de compter parmi ses habitants un artiste renommé à l'échelle nationale dans le domaine de la sculpture. Il s'agit de M. Mathieu Jean Claude.

M. Mathieu Jean Claude travaille notamment le bronze et s'affaire surtout en ce moment à rénover notre chère batteuse afin de se créer un atelier digne de ce nom. Curieux et admiratifs de son travail, nous organisons du vendredi 21 au 28 Août 2015 une exposition de son travail à la Maison des Associations. Cette exposition sera complétée par une exposition photos du travail de l'artiste proposée à notre demande par M. Minhn. Des permanences seront tenues et l'entrée bien sûr, libre. Alors, osez pousser la porte un petit moment !

Les détails des permanences vous seront communiqués sur le site de Labaroche.

Bonne saison estivale à vous tous !

Marie Voinson, adjointe au Maire.

Journée portes ouvertes de l'ancienne école

Samedi après-midi 11 avril et dimanche 12 avril ont eu lieu les journées portes ouvertes à l'école jean Heim, organisées à la demande de la Municipalité.

Elle a fait appel aux anciens enseignants à la retraite pour qu'ils mettent à disposition les documents en leur possession, susceptibles d'intéresser les anciens élèves. L'école, qui se trouvait à côté de la chapelle St Wandrille, a été détruite en décembre 1944 lors de la bataille de la poche de Colmar. En remplacement, un baraquement a servi d'école jusqu'en 1955, année où les élèves ont emménagé dans un grand bâtiment construit au lieu-dit Le Centre. Cette école prendra le nom de Jean Heim, instituteur hors pair qui en a assuré la direction jusqu'à son décès.

Trois salles avaient été aménagées pour cette visite :

A l'entrée, une affiche accueillait les visiteurs. L'école s'excusait d'avoir intoxiqué à l'amiante les 6000 élèves et les enseignants qui l'ont fréquentée durant 60 ans, de les avoir épuisés en les obligeant à monter les 24 marches de son grand escalier étroit et surtout de les avoir éblouis avec ses grandes baies vitrées orientées plein sud !!

Dans la 1ère salle, on pouvait regarder un diaporama élaboré à partir des clichés du club photo de Labaroche ainsi que d'autres provenant de particuliers. Ce diaporama présentait des vues de Labaroche, des scènes de la vie au village des temps anciens à nos jours.

Une 2ème salle avait été reconstruite avec du matériel d'époque : chaises en bois, pupitres avec encrier, livres, matériel pédagogique utilisé dans les différents cours; aux murs étaient épinglés des travaux d'élèves de la classe de fin d'études de M. Heim.

La 3ème classe était occupée par des panneaux où étaient accrochés des tableaux « Rossignol » qui servaient à illustrer les cours d'histoire, de géographie et de sciences. Et surtout, on pouvait découvrir les photos de classe que les enseignants avaient apportées.

Durant ces deux jours, accueillis par les anciens enseignants, les adjoints et les conseillers de la commission culture, une foule nombreuse et ininterrompue de parents, d'anciens élèves, d'amis ont, non seulement visité les 3 classes, mais se sont promenés dans tout le bâtiment. L'école était redevenue une ruche bruyante mais nostalgique.

Les anciens élèves se rappelaient les bons ou les mauvais moments qu'ils avaient passés là. Il cherchaient à se retrouver sur les innombrables photos de classe, redonnaient les noms de leurs camarades, prenaient des photos, discutaient avec leurs anciens maîtres et maîtresses. Certains ont passé des heures dans leur ancienne école et sont même revenus le lendemain. Le soir venu, c'est avec une nostalgie certaine que l'école s'est vidée, les portes se sont définitivement fermées, laissant les enseignants décrocher leurs documents et quitter leur école avec tristesse, le cœur gros.

Odile Frebourg, Marcel Dechristé et Alain Vilmain

Samedi 28 mars 2015, les enfants du conseil municipal se sont retrouvés sous un beau soleil au musée du bois. Pour la deuxième année consécutive, ils étaient accompagnés des membres de la commission des affaires scolaires ainsi que de Francis NIGLIS et Eric SCHIELE.

Pendant toute la matinée, ils ont cloué, planté et décoré la cabane des lapins.

En effet, cette dernière a accueilli, le jour de la traditionnelle chasse aux œufs, des petits locataires, heureux de rejoindre leur jolie demeure. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce beau projet.

Catherine Olry , adjointe au maire

Programmes des travaux 2015

- Le problème des eaux pluviales nous oblige à effectuer des travaux très importants sur les chemins communaux. Il s'agit des chemins suivants :
  - ⇒ Les Gros-Champs
  - ⇒ le virage de Fiacôte
  - ⇒ la piste du Cras
  - ⇒ le virage de la Goutte, ainsi qu'un mur d'enrochement chemin de Cras.

- La réfection de l'enrobé en partant de la place jusqu'à derrière la Roche.

- Création et aménagement près du terrain de tennis d'un parking d'une trentaine de places de stationnement et de 2 places stationnement pour handicapés.

- Création d'une aire de repos

- Création d'une allée piétonne vers l'église et d'une deuxième allée vers le cimetière

- Travaux de maintenance :

  Ces travaux sont assurés par l'équipe technique de la commune.
  - ⇒ Entretiens des chemins :
    - *Rajout et remplacement de plusieurs traverses bois, afin de facilité l'écoulement des eaux pluviales
    - *Rebouchage et aplanissement des chemins
  - ⇒ Nettoyage des avaloirs et siphons sur l'ensemble de l'agglomération
  - ⇒ Entretien du parcours de santé
  - ⇒ Débroussaillage des talus.

Alain Vilmain, Adjoint

EVOLUTION DU PROJET NATURE ...

L'objectif communal de créer un jardin pédagogique pour les enfants de l'école maternelle est atteint. Les enfants ont pris possession de leurs bacs respectifs et sous l'autorité de Monsieur DEFFINIS et son équipe, ils peuvent maintenant semer, planter et arroser !!! Quel bonheur de les voir évoluer dans cet espace si joliment aménagé par l'équipe pédagogique et par les ouvriers du service technique de la commune au complet.

Et pour boucler la boucle, nous vous informons que ces jardins seront inaugurés officiellement **le 3 juillet 2015 à 15h45** et c'est avec plaisir que vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s.

Il ne restera plus ensuite qu'à souhaiter aux enfants, aidés par les enseignants et les parents, de belles récoltes.

Philippe Renard, Adjoint au Maire

Anniversaire de M. Joseph MILLION

Djozèf MILLION é èvu sé-z-ang

J'n'èray jamè pasè vnu ch'kè nonant ang.
Djé vne o mond è vènt-sïng, tousi, è Bès Lodj, ater lè Pyès èko lè Rotchat.
J'nale è l'èkauwl è lè Tchèpèl.
Kat djé reche d'l'èkauwl, è kwètoj ang, lè gyèr èanntche.
Dj'auwre è lè fodj è dj'èperne lo mtéy d'mertchau èkat mo pér. J'nalay ausi inn djo par smèyn è Kolmer po-z-èpar lè téori.
Djé fe etchi tchi lé soudèr almang è déyj-eyt ang. Djé fèye mé klas è Vienne. Dj'ètrape èk è inn pi, pa sla djé fe kit d'nalè an Russie. Djé rvene è l'auwpitau è Noter-Dèm. Kat djé fe rmayi djé rvene an permisyo è maujo è èpré djé drousir rénalè, è lè fi do mou d'sèptanbr karant kwèt. Toula j'mé kwètche ch'kè lè fi dè gyèr. Èpré lè gyèr dj'auwray è lè fodj. Él y awou trobé dè bzañ è do-la. No faran dé tchwau, dé bu, dé bourik. Falau rtchausi dé kretch, trapè dé burèñ, fodji tortot lé faso d'skay d'fyè po lé tchè, sèrklè lé ru …
J'mé mèrye è sïngkant kwèt. No-z-o èvu dou boud ; él o tchèki dou bès, èn é dou-z-èfang.
Vne inn moma k'lé djang fèyenn èdé d'mong lè kultur. Lè bzañ d'mertchau vne è mangkè. J'nale auwrè è lè mutuèl è Noter-Dèm, ch'kè lè rtrèt.
Ènda, djé brikol è lè fodj, djé fè do bauw èvo mo frèr.

Joseph MILLION a eu son anniversaire

Je n'aurai jamais pensé arriver à quatre-vingt-dix ans.
Je suis né en 1925, ici, à Basse Loge, entre La Place et la Rochette. Je suis allé à l'école à la Chapelle.
A la fin de ma scolarité, à quatorze ans, la guerre commença. Je travaillais à la forge et j'apprenais le métier de forgeron avec mon père. Je me rendais aussi à Colmar, un jour par semaine, pour la théorie.
Je fus appelé dans l'armée allemande à dix-huit ans. J'ai fait mes classes à Vienne (en Autriche). J'ai eu une blessure au pied, ce qui m'évita d'aller en Russie. Je suis revenu à l'hôpital des Trois-Epis. Lorsque je fus guéri, je suis revenu en permission à la maison et ensuite j'aurais dû repartir, à la fin du mois de septembre 1944. Là, je me suis caché jusqu'à la fin de la guerre.
Après la guerre, je travaillais à la forge, il y avait beaucoup de travail en ce temps-là. Nous ferrions des chevaux, des boeufs, des ânes. Il fallait regarnir des crocs, tremper des burins, forger toutes sortes de morceaux de fer pour les charrettes, cercler les roues ...
Je me suis marié en 1954. Nous avons eu deux garçons qui ont chacun deux filles ; l'une d'elles a deux enfants.
Puis vint un temps où les gens firent de moins en moins de culture. Le travail de forgeron vint à manquer. Je suis allé travailler à la MGEN aux Trois-Epis, jusqu'à la retraite.
Depuis, je bricole à la forge et je fais du bois avec mon frère.

J'vo rmèrsi d'awou vnu mé vèr po mé-z-ang.

Je vous remercie d'être venu me voir pour mon anniversaire.

Anniversaire de M. Marcel MUNIER

MUNIER Marcel, né le 29 avril 1925 à Labaroche, est le plus jeune d'une famille de cinq enfants de Léon MUNIER et de Célina née PARMENTIER (Léon MUNIER a été longtemps le doyen du village et est décédé à l'âge de 104 ans). De cette grande famille, il ne lui reste qu'une sœur à Draveil en région parisienne, Madeleine MORELLE qui a 92 ans. Il a épousé Jeanne Joséphine GASSMANN (née le 7 août 1923) à Colmar le 9 janvier 1948. De cette union, sont nés 6 enfants : Daniel en 1948, Nicole en 1950, Josiane en 1953, un enfant décédé à la naissance en 1956, Mireille en 1959 et Alain en 1961. Le couple a habité à Colmar puis dans la maison paternelle à Labaroche au 334 Plains Champs. Il était bien connu de la commune comme le garagiste du village qui ne s'occupait pas uniquement des véhicules à moteur, mais livrait le gaz, les appareils ménagers etc ... Il était très fier de son entreprise, l'actuel garage du Centre, qu'il a pu construire lui-même et qu'il a exploité jusqu'à sa retraite en 1985, comme agent Renault. Il est le grand-père de 9 petits-enfants et de 9 arrière-petits-enfants. Son épouse est décédée à l'âge de 88 ans, le 10 décembre 2011. Son état de santé ne lui permettant plus de vivre seul à son domicile, il réside depuis le 23 février 2012 à la Maison de Retraite d'Ammerschwihr. Il bénéficie des bons soins du personnel de cet établissement et est entouré par sa famille. L'ensemble de la commune lui souhaite encore un joyeux anniversaire et les remercie pour leur accueil.

Anniversaire de Mme Maria THOMANN

Maria THOMANN a fêté son 90ème anniversaire à l'Hôpital Intercommunal de Lapoutroie lors d'une petite réception avec sa famille le mardi 24 mars. Monsieur le Maire Bernard RUFFIO, l'Adjointe Catherine OLRY et le Conseiller Municipal Associé Fabien FORMWALD y ont été chaleureusement accueillis et lui ont offert un bouquet ainsi qu'un panier garni au nom de toute la municipalité.

Née de Charles MINOUX, laitier, et de Marie RIETTE le 21/03/1925 à Labaroche, elle est l'aînée d'une fratrie de 6 sœurs. Juste après-guerre, leur père transforma une bâtisse en Maison pour Enfants, ce fût la naissance de la pension Blanche Neige, dont elle eut la direction et 3 de ses sœurs y travaillèrent. Elle se maria en 1947 avec Marcel THOMANN, laitier puis ouvrier communal (décédé en 2010), et eurent une fille Michelle en 1948, habitant à Colmar, et Marc en 1953, habitant à Fréland. Elle a 4 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Elle fut Conseillère Municipale de 1962 à 1977 sous le mandat de M. PREISS et présidente du club de l'Âge d'Or de 1991 à 2001. En 1975, la pension est transformée en salon de thé et assure des demi-pensions pour les touristes. Elle écrivit un livre en 2011 "Récit d'une vie heureuse", et fut une des premières femmes à avoir le permis de conduire sur Labaroche. Nous la remercions, ainsi que sa famille, pour le très bon accueil qui nous a été réservé et l'ensemble de la municipalité lui souhaite encore un joyeux anniversaire.

Fabien Formwald

Ce qu'on trouve à la médiathèque de la vallée de Kaysersberg

De la lecture pour tous

Pour les enfants, : des albums, des romans, des contes, des bandes-dessinées, des magazines et des documentaires variés. Pour les adultes et les ados, des romans, des polars, de la s-f, des livres en grands caractères et en langues étrangères , des livres audio, du théâtre, de la poésie, des biographies, des bandes-dessinées et mangas, des magazines et documentaires variés ainsi que les journaux du jour.

De la musique

Pour les grands : variétés internationales et françaises, reggae, hip-hop, électro, blues, jazz, soul, musique du monde, classique, musique de film, … et pour les petits : comptines, musique enfantine, contes, histoires...

Des films

Fictions et documentaires en tous genres pour adultes et enfants : comédies, drames, action, aventure, séries, dessins animés, reportages...
La **Médiathèque de la Vallée de Kaysersberg** propose à ce jour **20500 LIVRES** , **4300 CD** et **2400 DVD**. Ces chiffres sont en constante augmentation !

Des animations

La Médiathèque de la Vallée de Kaysersberg propose également un programme d'animations variées tout au long de l'année : contes et spectacles, concerts, rencontres, lectures, conférences, animations thématiques…
Retrouvez l'agenda des animations sur notre site internet www.mediatheque-ccvk.fr ou dans la presse locale.
Les animations sont gratuites ; pensez toujours à réserver.

Venir et s'inscrire à la médiathèque

L'accès à la médiathèque est libre pour tous : il n'est pas nécessaire d'être inscrit pour consulter les documents, accéder aux outils informatiques ou participer aux animations.

Pour s'inscrire afin d'emprunter des documents, il suffit de se présenter à la médiathèque avec un justificatif de domicile, de s'acquitter des droits d'inscription et de lire notre règlement intérieur.

- Avec la carte *Tous documents* (30€/réduit 15€/ jeunes 13-18 ans 10€) vous pouvez emprunter 8 livres, 8 CD et 5 DVD.

- Avec la carte *Livres* (10€/réduit 5€/ jeunes 0-18 ans gratuit) vous pouvez emprunter 8 livres.

La carte de la Médiathèque donne **accès gratuitement** aux services en ligne de la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin: musicMe (écoute en ligne + radios), Toutapprendre.com, Médiathèque numérique (VOD), Publie.net , catalogues des bibliothèques du Haut-Rhin.
A découvrir sur www.calice68.fr

Nos horaires d'ouverture :

Lundi: 9h-12h
Mardi: 15h-18h
Mercredi: 9h-12h/ 14h-18h
Jeudi: 16h-19h
Samedi: 14h-18h

Juillet-Août :
Lundi: 9h-12h
Mercredi: 9h-12h/14h-18h
Jeudi: 16h-20h

La médiathèque sort de ses murs

Au fil de l'année scolaire, les bibliothécaires accueillent les classes de la vallée et organisent des rencontres avec des auteurs et illustrateurs dans les écoles.

NOUVEAU: Cet été, retrouvez la médiathèque tous les lundis après-midi de 15h à 17h30 dans le parc de la piscine de Kaysersberg pour un moment de lecture en plein air.

NOUVEAU: En juillet et août, tous les mercredis à 15h, lecture d'albums dans le parc (à l'intérieur en cas de pluie) par les bibliothécaires.

Médiathèque de la Vallée de Kaysersberg
2, avenue G. Ferrenbach
68240 Kaysersberg
Tél: 03 89 47 35 35
mediatheque@cc-kaysersberg.fr
www.mediatheque-ccvk.fr

LES ARMÉES RECRUTENT

Chaque année l'Armée de Terre recrute environ 13 400 jeunes, de sans qualification jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 29 ans, et propose des postes dans 400 spécialités.

La durée des contrats varie de 1 à 10 ans et chaque parcours professionnel permet d'évoluer en fonction du mérite, des compétences acquises et de sa motivation. Chacun reçoit une formation militaire et une formation de spécialité.

Nos conseillers en recrutement se tiennent à la disposition des candidats et de leurs parents pour une information complète et pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser. N'hésitez pas à nous contacter.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de MULHOUSE :
1A rue Vauban – 68100 MULHOUSE
Tél : 03 89 60 51 43
Courriel : cirfa.mulhouse@terre-net.defense.gouv.fr

La permanence du CIRFA à COLMAR :
Rue des belges - 68000 COLMAR (à côté du 152°RI)
Tél : 03 89 21 88 09
Horaires d'ouverture COLMAR :
Le mardi : de 09h00 à 16h30
Le mercredi : de 10h00 à 16h30
Le jeudi : de 09h00 à 16h30 ***(à partir du 21 mai 2015)***

Site recrutement Armée de Terre : ww.sengager.fr

Vous envisagez d'acquérir votre premier logement dans l'ancien à Labaroche ? Vous avez peut-être droit au Prêt à taux zéro...

Depuis le 1er janvier 2015, **le Prêt à taux zéro (PTZ) peut, sous conditions, financer un projet d'achat d'un logement ancien**. Pour être éligibles à ce PTZ acquisition-amélioration, les opérations d'achat d'un logement ancien devront s'accompagner, dans un délai de trois ans, de la réalisation de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération.

Par exemple : un couple avec deux enfants, avec moins de 48 000 € de revenus annuels, qui envisage une opération d'acquisition pour un montant de 150 000 € pourra prétendre à un Prêt à taux zéro d'un montant de 31 500 €. Il devra également réaliser des travaux de rénovation pour un montant minimal de 37 500 €.

N'hésitez pas à consulter gratuitement les conseillers-juristes de l'ADIL du Haut-Rhin (*Agence Départementale d'Information sur le Logement)* à Colmar au :

03 89 21 75 35

⇒ Pour une analyse financière personnalisée de votre projet

⇒ Pour connaître les aides et prêts mobilisables

⇒ Pour toute question juridique, fiscale ou financière dans le domaine du logement (location, rénovation, accession à la propriété, copropriété, fiscalité…)

Toutes nos coordonnées sur **www.adil68.org**

Pour des renseignements sur l'énergie dans votre maison, les performances des travaux envisagés, … contactez Lucie Capelle, animatrice énergie à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg au 03 89 78 21 55 ou **energie@cc-kaysersberg.fr**

Prévention contre la délinquance

La gendarmerie de Kaysersberg - Lapoutroie fera une intervention publique **le jeudi 18 juin à 18h 30 à la salle des loisirs de Lapoutroie**. Cette présentation aura pour sujet les précautions à prendre pour faire face à la délinquance en tous genres : escroqueries, vols, vandalisme, cambriolages…

Merci de venir en nombre afin entre autre, de préparer vos vacances avec un maximum de sécurité.

Transi-Stop : l'auto-stop en toute confiance dans la Vallée

La CCVK soutient l'initiative **Transi-Stop** portée par l'Association "Pas à Pas, la Vallée de la Weiss en transition". Fonctionnant sur le principe de l'auto-stop, le **Transi-stop** est plus sécurisé pour l'automobiliste et l'auto-stoppeur, grâce à l'utilisation d'un macaron de reconnaissance. Le **Transi-stop** : c'est plus de confiance, de convivialité, de solidarité dans les déplacements !

Transi-stop, mode d'emploi :

- Chacun peut être soit conducteur, soit passager, soit les deux.
- Signalisation : un macaron à placer derrière le pare-brise pour le conducteur et à présenter de manière visible pour le stop-peur vous sera remis lors de votre inscription …
- Chartre de bonne conduite : le conducteur comme le passager s'engagent à adopter un comportement respectueux (notamment éviter de fumer, téléphoner, boire ou manger dans le véhicule). Le véhicule doit être en règle et le conducteur s'engage à respecter le code de la route.
- L'inscription : il faudra récupérer un dépliant Transitop à la Mairie ou chez les com-merçants participants l'opération, remplir le bulletin d'inscription et le déposer à la mairie de votre village, muni de votre permis de conduire.

Plus d'informations sur le site de la CCVK ou de la Mairie de Labaroche

Impressions de rentrée au CM2

Composition de textes à mots contraints (en gras)

Quelle chance ! Nous avons emménagé dans la nouvelle école. **Désormais** les cinq classes du CP au CM2 seront réunies. **Par contre** il fait vraiment **trop chaud**. **Heureusement** il y a de la ventilation. Nous avons aussi un **TBI** (tableau blanc interactif). C'est génial car on peut le manipuler avec les doigts ou avec un stylo spécial. Pour les **toilettes**, on se croirait dans un restaurant ! Il y en a trois plus un pour handicapés avec aussi deux lavabos et un sèche-mains automatique. La cour de **récréation** me semble plus petite mais elle a de la végétation. **Dans un premier temps**, nous avons commencé à travailler.

Anna-Sarah

Quelle chance que nous ayons eu une nouvelle école ! **Heureusement** que tout ne soit pas nouveau, car sinon nous ne retrouverions peut-être pas nos affaires. **Dans un premier temps** le maître nous a montré la classe, comment le **TBI** marche et où sont rangés les cahiers, les livres etc... **Par contre** la sonnerie a beaucoup changé car il y en a une avant la vraie sonnerie et elle ne fait plus dring mais elle ressemble à celle du collège. **Désormais** il n'y a plus d'escalier. Hélas, dans la classe il fait **trop chaud**. Maintenant dans la cour de **récréation** il y a des arbres et des fleurs. Par contre quand on se range sous le préau il n'y a qu'une seule porte pour entrer et il y a aussi une porte spéciale pour aller aux **toilettes**. La salle de classe a beaucoup changé: il y a deux tableaux blancs traditionnels et un TBI (tableau blanc interactif). Avant de retourner en classe on doit enlever nos chaussures et mettre nos chaussons et pour cela nous avons chacun un petit casier pour ranger les chaussons et les chaussures dedans. Notre nouvelle école est super bien et pour entrer dans la cour on passe par celle des maternelles.

Camille

En revenant des vacances, nous avons eu un petit changement, **désormais** nous sommes dans la nouvelle école. Le premier jour, je suis entrée dans la cour et j'ai raconté à mes copines ce que je pensais de la nouvelle école. J'ai trouvé que les **toilettes** étaient très jolies. **Par contre**, impossible de rester en classe avec un pull. Il fait beaucoup **trop chaud**. **Heureusement**, la salle de classe est grande, mais **dans un premier temps**, c'est un peu difficile de mettre nos chaussons dans les casiers. Quand c'était l'heure d'aller en **récréation**, j'étais très contente. Il y avait des plantations d'arbres, j'ai bien aimé puisque ça fait plus joli que dans l'autre cour. Quand on est rentré en classe, j'ai pu utiliser le **TBI**: c'était très bien et plus moderne qu'un tableau à craie. Quand je suis rentrée chez moi mon frère et ma sœur ont dit: "**Quelle chance** ! "

Jeanne

Désormais nous avons une nouvelle école. J'arrive le matin, et quand la nouvelle sonnerie retentit, je me range. Je choisis un crochet et un casier pour y accrocher ma veste et ranger mes chaussures. **Par contre** elles sont un peu grandes pour mon casier ! Puis je rentre en classe pour trouver ma place. **Dans un premier temps**, je prends le temps de regarder ma nouvelle salle de classe. Il fait **trop chaud** mais **heureusement**, quand j'enlève mon pull la température baisse. **Quelle chance**, dans la salle de classe, il y a le **TBI** ! C'est un tableau blanc interactif. C'est assez dur au début mais je vais m'y habituer. Nous travaillons, puis nous allons en **récréation**. Je vais aux **toilettes**, puis je déguste le pain au chocolat offert par la commune. Nous retournons en classe, travaillons jusqu'à 11h30.Nous revenons à 13h45 jusqu'à 15h30. Notre nouvelle école est super !

Liana

Vive l'école !

Depuis la rentrée grâce à notre nouvelle cuisine , nous pouvons faire des « ateliers cuisine », de la pâtisserie, des gâteaux .....
Nous ne sommes plus obligés d'aller demander au « barot 'chou » . Le jeudi soir, une bonne odeur de gâteaux flotte dans l'école. Merci à tous ceux qui ont participé à la construction de la nouvelle école . Nous sommes ravis de pouvoir maintenant travailler dans un cadre si agréable.

La classe de CE2

Visite d'une ferme

Lundi , 16 mars nous étions à la ferme de Luppachoff, nous avons nourri les chevreaux , les cochons, les lapins, les poules. Nous avons fait du pain .
Nous avons observé des poussins et vu des œufs fécondés grâce à une lampe spéciale.

Nous avons appris beaucoup de choses sur la ferme .

Nous avons ramené Cachou un mignon lapin nain et des œufs fécondés.

Nous avons eu 6 poussins après Pâques. Nous en avons vu un éclore pendant la classe.

Nous remercions "les petits crayons" de nous avoir payé le bus et permis de participer à cette sortie.

La classe de CE2

BUS SCOLAIRE

La commune de Labaroche recherche pour la rentrée 2015 / 2016, des bénévoles pour accompagner les enfants dans les bus scolaires.
Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à la mairie au 03.89.43.83.23

Catherine OLRY , adjointe au maire

DON DE LIVRES

Afin de compléter et d'enrichir la bibliothèque de la nouvelle école primaire de Labaroche, nous lançons **un appel aux dons de livres**. Si vous possédez des ouvrages, manuels, livres en très bon état (adaptés pour les 6/12 ans) vous pouvez les déposer à l'école primaire ou à la Mairie.

Merci d'avance pour votre contribution,

L'Ecole Primaire

« Guerre et Chevalerie » à la maternelle !

Mardi 19 mai, les enfants de la maternelle ont reçu la visite de deux vrais chevaliers du Moyen Age, **Reinhardt von Rappolstein et Brunehilde von Firdenheim.**

Au programme de cette mémorable journée, des animations en classe, où furent présentées un grand nombre **d'objets médiévaux** plus ou moins insolites tels que le briquet médiéval, ou encore la douche en poterie, simple et pourtant ingénieuse !

Mais fut également présenté le matériel bien spécifique aux chevaliers : **de véritables armures** d'acier et casques à la taille des enfants !
En les essayant, ils ont pu prendre conscience du poids d'une armure… qui finalement ne les entrave pas plus que ça !

Et le clou de cette journée médiévale : **un cheval** dans la cour de l'école, voilà qui est peu courant !

Les élèves ont ainsi découvert ainsi la taille, la morphologie, le caractère de cet animal, ainsi que les éléments de harnachement, et ont pu assister à **un véritable spectacle équestre et une démonstration de combats** avec beaucoup d'humour et d'interactivité ! Bien entendu, à la fin, tous ont pu féliciter et caresser le cheval **« Uyatché »** !

Un grand merci à la municipalité de Labaroche pour le financement et la logistique de cette animation inoubliable, **ainsi qu'aux services techniques.**
L'association Guerre et Chevalerie tourne dans toutes les écoles et centres aérés d'Alsace, à la demande !
E-Mail : guerre-chevalerie@orange.fr
Tél : 07.82.55.86.37.

Election d'un nouveau Comité aux Barot'chou

A l'issue de la dernière assemblée générale de l'association des Barot'chou, un nouveau comité de parents bénévoles a été élu. Rapidement, nous nous sommes mis au travail, avec pour objectif majeur d'atteindre l'équilibre financier en 2016. Pour cela, nous avons dû prendre, à regret, des décisions difficiles afin de maîtriser au mieux notre budget. Nous en profitons pour remercier la municipalité pour son soutien et son aide dans cette période difficile. Par ailleurs, nous recherchons activement des mécènes ou des aides extérieures pour franchir le cap de la fin d'année et pérenniser ainsi l'accueil de nos enfants.

Mais, forts de nos nouvelles ressources et du dynamisme connu de notre personnel, nous nous lançons dans de nouveaux défis tout au long de ces prochains mois. Ainsi, dès la rentrée, nous convions tous les habitants de notre village à notre soirée dansante prévue le 10 octobre 2015. Le thème retenu est celui de l'automne (vin nouveau à l'honneur…) ; des animations seront proposées pour les petits et les

grands afin que nous nous amusions tous ensemble. Les réservations seront possibles grâce à un bulletin de réservation dans le prochain Barotché ou auprès des membres du comité. N'hésitez pas à en faire profiter votre famille et vos amis…

Pour conclure, nous avons à cœur de mettre tout en œuvre pour continuer à offrir à nos enfants un accueil et des loisirs de qualité. Nous comptons sur votre soutien et à bientôt pour de nouvelles aventures…

Le comité

Opération « Haut-Rhin propre »

C'est tout au long du mois d'avril que s'est déroulée l'opération « Haut-Rhin Propre », par des actions collectives et individuelles. Les enfants de l'école primaire ont géré cette opération sur deux lieux :

* La classe de CM1, accompagnée de Madame Lepelletier et d'une adulte, ont œuvré aux abords de l'école et de l'église. Au même moment, profitant du retour d'une sortie, les CP, CE1 et CE2 ainsi que quelques parents ont ramassé des déchets en remontant d'Orbey sur le chemin du Busset et et de la Goutte. Mais il y a eu également des démarches individuelles, comme celle de Théo et Charles, deux enfants de Labaroche qui, accompagnés d'un adulte, ont nettoyé un site aux abords du chemin des Bolles. Ces différentes actions ont permis de collecter pas loin d'une demi tonne de déchets qui ont été traités à la déchetterie de Kaysersberg.

Un grand merci aux accompagnants ayant participé et aidé à ces différentes actions ainsi qu'à toutes les personnes qui, naturellement, ramassent un papier, une canette en se promenant et contribuent ainsi à préserver notre environnement. Fabien Formwald

ESPACE DES METIERS DU BOIS ET DU PATRIMOINE

La grande fête des associations du 05 juillet autour du Musée

Elle se prépare activement, 18 associations ont répondu à l'appel.

Au programme des festivités :

Vers 10h une marche d'une heure est proposée par le Club Vosgien de Labaroche.

10h30: "Découvrir et ressentir l'énergie des Pierres et des Minéraux" avec Nicole Rittimann

11h30 concert animé par la musique d'Orbey/ Labaroche **Apéritif offert par la mairie**.

13h: "Découvrir la Gyrokinésis" avec Corinne Martin (Offrir à son corps de repousser en douceur ses limites pour se sentir mieux au quotidien)

14h-14h30 : Démonstration de danses folkloriques avec les Baladins du Hohnack.

14h45: Expérimenter la "Biodanza" avec Agatha Sincovek (Danser la vie, libérer en soi et autour de soi le feu sacré des l'énergies de l'été. Pour tout public!)

15h30-16h /17h-17h30 : Démonstration de danses folklorique avec les Baladins du Hohnack.

Toute la journée sur les différents stands des associations :

- ***Mini sentier pieds nus et promenade à dos d'âne (après-midi)***
- ***Animation des Barot'chou autour du « Lapinodrome » et jeux géants en bois***
- ***Tombola avec paniers garnis***
- ***Atelier créatif gratuit et exposition proposé par le fil d'Ariane***
- ***Mr Million J. François racontera des contes en patois***
- ***Déambulation dans la fête de personnages en costumes médiévaux***
- ***Fabrication de bardeaux, perçage de tuyaux et sciage***
- ***Vente de « Pierres et Minéraux »***
- ***Présentation du club de tennis et du Photo Club***
- ***Manège tout en bois***
- ***Au stand de l'association « Vivre » :***
  - ◊ *Expérimenter" l'Hortho-Bionomy" avec Chantal Didierjean*
  - ◊ *Conseils pour "l'équilibre Acido-Basique" avec Monique Balmer*
  - ◊ *Présentation "d'Auto Coaching" avec Didier Thiellet*

Pour se restaurer les Compagnons du Hohnack proposeront des saucisses frites, l'association Fermrelé du jambon au foin/salades (attention à réserver, que 30 portions), et le club de Hand Ball s'occupera des boissons. Pour les gourmands il y aura la vente de gâteaux et pâtisseries maison et churros. Les bénévoles des différentes associations vous attendent pour un moment de partage et de convivialité .

Jacques GRILLARD

Président de l'association du Musée

Tu es sportive, dynamique et motivée :

Viens rejoindre, **l'équipe Senior féminine** du Club Sportif de Handball de Labaroche pour la saison 2015/2016 (née à partir de 1999). Entrainement tous les mercredis soir.

Pour tous renseignements :
Christophe ORTIZ
06.19.78.20.99

Soirée Champêtre
Parc du Musée du Bois le 13 Juillet 2015
Organisée par le Club Sportif

A l'occasion des festivités du 14 Juillet, le Club Sportif de Labaroche vous propose, en plus des activités foraines et du traditionnel feu d'artifice (de fin de soirée), un grand repas (***uniquement sur réservation****).
Au menu de ce **lundi 13 juillet 2015, à partir de 20 h 00** :

Menu à 11 € :

Magret de canard - Crudités
Fromage
Dessert

Pour participer à ce repas, il vous suffit de compléter et d'envoyer le talon ci-joint, accompagné de votre règlement, à l'une des 2 adresses suivantes :

Gilles MILLION
589 lieu-dit Etang
68910 LABAROCHE

Maurice DEMANGEAT
297 lieu-dit centre
68910 LABAROCHE

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à : Jean-Claude PARMENTIER (06.06.86.50.94)

Au programme des animations, il y aura, entre autres, des manèges, promenade en âne, jeu de la lucarne…
Et bien sûr, un feu d'artifice musical qui s'illuminera aux alentours de 23 h 15
Il y aura également, outre le repas, possibilité de petite restauration à l'extérieur…
Le service s'effectuera entre 20 h 00 et 22 h 00.

✂ - - -

Aquarelle Passion

Le début d'année 2015 a été très actif pour l' association Aquarelle Passion.
Après des stages avec Catherine Zugmeyer, Marie-Thérèse Klein, et Théo Sauer, c'est une belle exposition d' aquarelles qui s' est tenue à Labaroche le weekend end de la Pentecôte les 23 24 et 25 Mai. L'exposition a attiré de nombreux Barochais mais aussi les promeneurs ainsi que nos amis aquarellistes de tout le *Grand Est*, et certains de Suisse et d'Allemagne.

Nos invités d'honneur de cette année, Cesare Pecci et Théo Sauer, sont tous les deux aquarellistes de la région Alsace et ont été primés à de nombreuses reprises lors de divers salons internationaux.
Marie Thérèse Klein (Orbey) et Catherine Zugmeyer (Saverne), qui animent souvent nos stages, exposaient également leurs dernières œuvres.
Ces quatre artistes, présents tout au long de l'exposition, ont présenté de belles démonstrations commentées dans la bonne humeur et n'ont pas été avares de leurs conseils et explications aux questions posées par l'assistance.

Une quinzaine d'adhérents de l'association participaient à cette exposition. Leur œuvres: paysages, portraits, animaux ont ravi un public nombreux. Notre objectif était de montrer des tableaux qui nous tiennent à cœur. Plus que la technique, c'est le plaisir des souvenirs qu'elles nous rappellent et l'émotion qu'elles dégagent qui nous donnaient l'envie de les partager. Les enfants de l'atelier aquarelle du jeudi étaient présents et leur tableaux ont été fort appréciés et commentés par tous.

Dans le cadre de notre animation, nous avons appelé les visiteurs à choisir leur aquarelle préférée.
Voici les résultats :

1er prix enfant :
Julie Parmentier (Labaroche) un livre et un chèque cadeau pour du matériel d'aquarelle (photo ci contre à droite)

2ème prix enfant :
Kimae Sutter (Labaroche) un chèque cadeau pour du matériel d'aquarelle

1er prix du public adulte :
Guy Joho, Turckheim, une aquarelle offerte par Théo Sauer
Le gagnant de la tombola organisé lors de l'exposition est Mr Demangeat d'Orbey qui a recu une aquarelle peinte par Cesare Pecci.

Nous remercions tous les artistes présents: Théo Sauer, Cesare Pecci, Marie-Thérèse Klein et Catherine Zugmeyer de leur support et animation tout au long du weekend end.
Nos remerciements vont également à Mr le Maire et toute la municipalité de LABAROCHE qui ont mis à notre disposition la salle d'exposition et qui nous a permis d'organiser et de réussir cette manifestation dans de bonnes conditions.
Un grand merci également aux amis sympathisants et aux bénévoles de l'association pour leur aide précieuse.

Claudine Parmentier

PS : prochain stage aquarelle par Janine GALLIZIA du 18/20 septembre

Dimanche **21 juin** à la Maison des Associations

L'Association « V I V R E » vous propose une rencontre Joyeuse avec Agatha Sinkovec pour célébrer le solstice d'été en mouvement :

Retrouvez nous pour ce jour de la fête de la musique dans le plaisir de la joie de vivre ! **Pour animer cette journée de solstice d'été, voici le programme que nous vous proposons avec Agatha, pour rester en adéquation avec les préceptes de l'Association VIVRE**

Formée à **l'école de Biodanza de Liège** en tant que Facilitatrice (professeur) pour adultes et enfants Agatha est maintenant **Formateur** de Biodanza.

Son enseignement s'inscrit dans cet espace où l'humanité offre à chacun de prendre sa place, pour cette journée exceptionnelle, voici le voyage qu'elle vous propose :

Volonté : *retrouver l'élan vital par des mouvements naturels présents en chacun de nous.*

Instant présent : *laisser le mental en sommeil et favoriser l'expression par le geste dans le respect et l'écoute, aidés par les musiques du monde entier.*

Voir: *aller à la rencontre de soi-même à travers la rencontre des uns et des autres dans des exercices en individuel, à deux, à trois, dans la joie et la spontanéité.*

Ressentir: *ralentir vers l'écoute de nos envies, de nos désirs et profondeur et retrouver la confiance en soi. Ouvrir notre capacité de conscience de soi, de l'autre, de la nature, de l'univers, du cosmos…*

Équilibre : *libérer en soi et autour de soi le feu sacré de l'énergie de l'été !*

Horaire : 10h /17h – Tarif : 25€

Dimanche **5 juillet** L'Association « V I V R E » participe à Labaroche en Fête !

Toute la journée gratuitement à notre stand :

- Expérimenter" **l'Hortho-Bionomy"** avec Chantal Didierjean *(Méthode manuelle pour palier aux déséquilibres, tensions et douleurs de la structure ostéo-musculaire)*
- Conseils pour **"l'équilibre Acido-Basique"** avec Monique Balmer *(Équilibre alimentaire pour maintenir ou retrouver une bonne santé)*
- Présentation **"d'Auto Coaching"** avec Didier Thiellet *(Surfer avec sa vie pour garder ou retrouver un équilibre émotionnel et mental)*

Toute la journée : ventes à notre stand:
- de "Pierres et de Minéraux"
- de "Gâteaux Curieux" réalisés par Vivre

Ateliers ponctuels à notre stand :
- **10h30**: "Découvrir le Monde des **Pierres et des Minéraux**" avec Nicole Rittimann *(Ressentir l'énergie des Pierres et leurs liens avec nous)*
- **13h** : "Découvrir la "**Gyrokinésis**" avec Corinne Martin *(Offrir à son corps de repousser en douceur ses limites pour se sentir mieux au quotidien)*

Atelier sur espace public:
- **14h45**: expérimenter la **"Biodanza"** avec Agatha Sincovek *(Danser la vie, libérer en soi et autour de soi le feu sacré des énergies de l'été. Pour tout public!)*
- **16h15** : Atelier de **"Rigologie "** avec Didier Thiellet

Plus de renseignement sur notre site : **www.ciel-terre.com**
Inscription auprès de Dominique : 06 07 14 92 92 – mail : dom.vr@laposte.net

LA PAROISSE PROTESTANTE VOUS PROPOSE :

ENSEIGNEMENT A L'ECOLE PRIMAIRE

Depuis la précédente rentrée il manque un élève pour maintenir l'heure d'enseignement, mais il est toujours possible de rouvrir la classe.
Conformément aux dispositions du statut scolaire spécifique à l'Alsace Moselle, le chef d'établissement envoie aux parents une lettre les invitant à opter entre les enseignements catholique, protestant, israélite ou morale. Vous devriez recevoir ce courrier prochainement ou, au plus tard, début septembre. Dans notre société multiculturelle, l'enseignement protestant s'adresse à toute famille désireuse de transmettre à ses enfants des valeurs religieuses respectueuses des autres croyances. Aucune exigence de baptême n'est requise à l'inscription.

ENSEIGNEMENT AU COLLEGE

A Orbey , M. Colom assure une heure d'enseignement pour les élèves de la 6eme à la 3eme. N'hésitez pas à inscrire dès maintenant vos adolescents.

PROCHAINS CULTES

Nous célébrons 5 cultes annuels (avril, mai, juin, septembre, octobre) à Labaroche, à la chapelle Saint-Wandrille (photo ci-dessus), les prochains auront lieu à 10h30 les dimanche 21 juin et 27 septembre . Nous nous réjouissons d'accueillir tout nouveau protestant de Labaroche et environs.
Pour me contacter : paroisse.protestante.mittelwihr@laposte.net ; pasteur Brigitte Breton 03.89.47.90.19

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945

La cérémonie commence par la célébration d'une messe à la mémoire des victimes civiles et militaires de deux guerres figurant sur les stèles de notre Monument aux Morts. Cette messe a été demandée par les responsables de la souscription menée au cours des mois de Janvier, février et Mars 2015 en vue de la rénovation du monument.

A l'issue de la cérémonie religieuse, Monsieur le Maire prononce son allocution devant un monument rénové. En effet, les travaux de remise en état des noms des victimes ont été effectués à la feuille d'or et les stèles ont retrouvé tout leur éclat. Monsieur le Maire, accompagné de Messieurs PIERRE et FLORENCE, a procédé ensuite au dépôt d'une gerbe. Les représentants du Conseil municipal des juniors ont participé également à cette cérémonie, chacun d'entre eux déposant une rose.

Après la sonnerie « Aux Morts », la musique de Labaroche dirigée par Madame PREISS a interprété la Marseillaise et quelques morceaux de son répertoire. Le corps des sapeurs-pompiers ainsi que la section des Anciens combattants avec les porte-drapeaux étaient également présents.
Au cours de la réception qui suivit, Monsieur le Maire a remercié les participants et notamment les organisateurs de la souscription.

Messieurs PIERRE et FLORENCE remettent le chèque représentant le montant de la souscription qui a permis les travaux de rénovation ainsi que la liste des personnes ayant effectué un don.

M. PIERRE tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette opération et tout particulièrement :

* la Section des Anciens Combattants de Labaroche qui a accepté de parrainer cette souscription,
* le Crédit Mutuel qui a tenu un compte pour cette opération et participé financièrement,
* M. Guy JACQUEY, ancien Vice-président du Conseil général pour son aide.

Ce que vous avez fait est un acte de civisme et de citoyenneté qui fait partie de nos valeurs. Il est important que ces valeurs soient enseignées à nos enfants si nous voulons nous assurer d'un avenir serein et respectueux des personnes. Parmi les gens présents à cette cérémonie, pour beaucoup d'entre eux, les noms inscrits sur les plaques de granit évoquent des personnes bien réelles : ce sont des cousins, des frères, des oncles et des tantes et pour certains leur grand-père ou leur grand-mère. De jeunes participants ont peut-être découvert leur nom de famille parmi les victimes des guerres. Nous les incitons à demander à leurs parents ou à leurs aînés s'ils ont un lien de parenté avec eux et les circonstances de leur décès. Dans trente ans, les inscriptions seront à refaire. Nous souhaitons que parmi les jeunes conseillers présents, futurs dirigeants de nos collectivités, l'un d'eux au moins se souviendra de cette journée et fera le nécessaire pour que les inscriptions soient refaites. Ce sera à l'occasion de la commémoration du 100ème anniversaire du 8 Mai 1945.

Fernand Pierré

CLUB VOSGIEN
SECTION DE LABAROCHE

FOCUS SUR NOTRE ACTIVITE MARCHE NORDIQUE

La Marche Nordique, accessible à pratiquement toutes les personnes, est une marche accélérée qui consiste à se propulser avec des bâtons de marche spécifiques en matière composite.
Eté comme hiver, chaque séance d'une durée d'environ 2h est précédée d'échauffements et suivie d'étirements.

Les effets de la Marche Nordique sur l'organisme sont nombreux :
*le bien-être physique et mental
*la préservation et le développement de toute la musculature du corps
*l'amélioration de la circulation sanguine
*la prévention de l'ostéoporose
*l'amélioration de la respiration et de l'amplitude pulmonaire
*l'amélioration de l'endurance
*la tonification de l'ensemble de la chaîne musculaire par la mise en action de plus de 80 % de nos muscles.

Cette activité, souvent pratiquée en groupe, comporte aussi un aspect relationnel et social important. Les genoux et le dos sont protégés par l'utilisation des bâtons. C'est un sport équilibré et complet, facile à pratiquer, qui fournit d'agréables sensations et se vit en pleine nature dans la convivialité et la bonne humeur.
La paire de bâtons de Marche Nordique coûte environ 50€.

Nos animateurs bénévoles vous proposent cette activité. Afin de vous initier à la Marche Nordique, notre club peut mettre à votre disposition une paire de bâtons pour les premières séances.
Si vous aimez vous dépenser en groupe et découvrir des parcours variés autour de notre village, venez nous rejoindre toute l'année le samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30 et en été de 19 h 30 à 21 h.

Contacts :
Roger et Martine HAFFNER, tél : 03 89 49 85 73
Jean MESSNER, tél : 06 88 39 21 40

Pour les seniors, un peu d'exercice physique c'est déjà bien !

Pour entretenir ses capacités physiques, il est recommandé de BOUGER car la sédentarité augmente le risque de maladies cardiaques. L'activité physique lutte contre de nombreux problèmes liés au vieillissement du corps (arthrose et ostéoporose). Même si vous n'êtes pas très sportif, il n'est jamais trop tard pour commencer. Et vous, qui n'avez plus fait de sport depuis longtemps ou même jamais fait de sport, vous avez la possibilité de rejoindre un cours de maintien en forme.
La séance du mardi après-midi est adaptée au niveau de chacun et chacun peut évoluer à son rythme. Elle se déroule autour de la chaise, qui ne sert en fait que d'appui et pour le retour au calme à la fin de la séance. Cette pratique régulière permet de stimuler les principales fonctions corporelles, d'améliorer la souplesse et l'adresse, de maintenir l'équilibre, de développer la coordination par des exercices ludiques et dans une ambiance conviviale. La séance se déroule comme suit: 10 à 15 mn d'échauffement autour de la salle, 20 à 30 mn d'exercices de renforcement musculaire, d'équilibre et de coordination autour de la chaise ou en prenant appui, 10 mn d'étirements et 5 mn de relaxation. Pour toute activité sportive, il est recommandé de mettre une tenue décontractée et des baskets, d'emporter une bouteille d'eau pour se réhydrater (la réhydratation diminue les effets possibles de la douleur musculotendineuse). Il est impératif de passer chaque année avant la reprise des cours chez votre médecin traitant pour le certificat médical.
Pour information les cours du MARDI de 14 à 15 h à la maison des associations reprendront dès le 1er septembre. A savoir que d'autres activités sportives plus dynamiques ont lieu dans la commune dans la journée et le soir, ainsi que du yoga. A vous de voir ce qui vous convient le mieux et selon vos capacités physiques sans toutefois céder à la logique de la performance. La vieillesse est une étape de l'existence pendant laquelle chacun doit pouvoir poursuivre son épanouissement.

Juliette Joho
animatrice bénévole Apalib.

ASSOCIATION DE PECHE DE LABAROCHE

CALENDRIER 2015

1ère pêche interne	Dimanche 17 mai 2015
1ère pêche publique	Dimanche 14 juin 2015
2ème pêche publique	Dimanche 2 août 2015
2ème pêche interne	Dimanche 6 septembre 2015

Ouverture de l'étang : 14h à 18h
Il y aura une pause de 15h15 à 15h45

PRIX DES CONSOMMATIONS :
ORANGINA - COCA COLA - BIERE : 2 € / EAU - CAFE : 1,50 €

Venez nombreux passer un moment agréable dans un cadre verdoyant à l'étang de la Bodure.
Nous vous souhaitons une agréable pêche.

ASSOCIATION « LES BOUCHONS DE L'ESPOIR 68 »

Nous sommes une association composée de 18 membres bénévoles retraités qui œuvrons pour l'ARAME.

Qu'est-ce que l'ARAME ? Association régionale d'Actions médicales et sociales en faveur d'enfants atteints d'affections malignes présidée par le Professeur LUTZ qui gère le service des enfants atteints de cancer à l'hôpital HAUTEPIERRRE de STRASBOURG.

Quel est son rôle ? Les traitements du cancer étant longs et difficiles, le rôle de l'ARAME est de soutenir les jeunes malades en optimisant leurs conditions d'accueil et la recherche dans tous les domaines de la thérapie. Ainsi nos dons servent à l'amélioration du quotidien des enfants malades par l'achat de télé, de consoles de jeux, à l'embellissement de leurs chambres, du passage de clowns et à la continuité de leur scolarité par la présence d'instituteurs et professeurs.

Fonctionnement de notre association : notre association a pour but de récolter tous les bouchons (plastiques, métalliques et lièges) déposés dans les grandes surfaces, les écoles, les caves vinicoles et les usines d'eau minérale du Haut-Rhin. Les bouchons sont triés tous les mardis après-midi de 14h à 16h dans un local prêté gracieusement par l'Association des Papillons blancs à Turckheim. Puis les bouchons sont mis dans de grands big bag (environ 200 kg). A 8 tonnes de bouchons plastiques, notre recycleur belge « ERYPLAST » les récupère afin de les traiter et de fabriquer des palettes plastiques. Après rémunération par ERYPLAS, nous reversons l'intégralité du montant perçu au Professeur LUTZ Président de l'Arame.

Notre siège social : 52, rue de la Speck 68000 COLMAR

Vos dépôts de bouchons les plus proches :

- Intermarché ORBEY
- Supérette PRUD'HOMME-KLINKLIN Labaroche Place

Site : http://lesbouchonsdelespoir68.blogspot.fr/
Contact : bouchons.nous@gmail.com

Club de l'Age d'Or Labaroche

IDENTITE

Nom de l'association : LE CLUB DE L'AGE D'OR

Siège social : 33a les Champs Toudan 68910 LABAROCHE.

Composition du bureau :

- *Président : CATTIN Jean-Marie*
- *Vice-président : VOINSON Liliane*
- *Trésorier : BECAR Brigitte*
- *Secrétaire : BECAR Brigitte*

Nombre d'adhérents *(année de référence 2014)* **: 61**

Sortie 2014 cochonnailles (Glasborn)

CONTACT

Personne à contacter :
Jean Marie CATTIN 06.07.60.71.45 - cattin.jean-marie@orange.fr 33a les Champs Toudan 68910 Labaroche
Brigitte BECAR

ACTIVITE

Sortie 2014 mini croisière canal

Réunion tous les 15 jours dans la salle des Associations de 14h00 à 17h30 (jeu de cartes, scrabble, informations sur la vie du club).
Tous les retraités, les handicapés sont les bienvenus.
L'année 2014 nous a permis d'effectuer différentes sorties comme une mini croisière sur le canal avec déjeuner à bord, sortie vin nouveau à Ammerschwihr, cochonnailles au Glasborn, un barbecue, repas de Noël. Nous avons participé à la fête du village avec une tombola et organisé notre vente annuelle avant Noël.
Pour connaître notre programme 2015, téléphonez nous.

PROJET

Visite d'une journée au zoo d'Amnéville, vin nouveau, carpes frites, thé dansant (le dimanche après midi), repas de Noël au Paradis des Sources.
Nous avons entendu que certains seraient intéressés pour jouer au tarot, veuillez nous téléphoner afin que nous puissions organiser une ou plusieurs tables.
D'autre part, il semble que la section pétanque s'arrête, nous vous proposons de vous manifester si vous souhaitez que le club de l'Âge d'Or organise des rencontres.

CONDITIONS D'ADHESION

Date (ou période) et lieu d'inscription : à tout moment
Montant de la cotisation : 25 €

Chasses d'autrefois

Fin 2014, les baux de location des chasses communales ont été renouvelés pour neuf années. A Labaroche, deux lots ont été délimités et cédés de gré à gré par la Municipalité à la Société de Chasse du Hohnack pour des montants de 8 000 et 14 000 euros. Précisons que ces sommes sont à verser comme loyer à la Commune, tous les ans, pour la durée du bail ; en conséquence, la chasse est donc un loisir assez onéreux.

Après la première guerre mondiale, jusqu'en 1945, la chasse de LABAROCHE était gérée par un petit groupe familial : elle était louée par Monsieur Xavier SIMON père, le boucher, le droit de chasse étant accordé à ses fils, ses gendres et à quelques amis. Notons qu'en 1937 le montant de la location pour une surface totale de 1 327 ha était de 310 francs. Pendant l'occupation, deux lots communaux avaient été cédés à la même famille au prix de 56 et 40 reichmarks.

Après la guerre, les membres de la même famille, auxquels s'ajoutèrent quelques colocataires, constituèrent une société de chasse qui exerça son droit, grâce à un loyer modéré, jusqu'en 1979, date à laquelle s'intéressèrent alors des chasseurs étrangers à la Commune. Les enchères montèrent alors, atteignant des sommes dont la société de chasse locale ne pouvait disposer.

Ces nouveaux chasseurs s'intéressaient uniquement au gros gibier : chevreuils, sangliers et cerfs. Ces derniers, hôtes des vastes forêts du Haut-Koenigsbourg et de Ribeauvillé avaient fait leur apparition dans la forêt communale du Limbach vers les années cinquante.

Mais autrefois, l'activité de chasse à Labaroche était bien différente. Certes, on tuait bien de temps à autre un rare chevreuil ou un vieux sanglier cerné mais on était surtout passionné par la recherche du petit gibier à poils ou à plumes encore très varié et qui vivait sur le territoire communal : lièvre, bécasse, pigeon-ramier, gelinotte, grive et coq de bruyère ou grand tétras. En mars, on chassait la bécasse « à la croule », cet oiseau au long bec dont la chair est très appréciée des gourmets.

Bécasse

En poste, sur la route du Linge, à la tombée de la nuit, les chasseurs attendaient patiemment leur passage.

Celles-ci s'annonçaient en croulant, sorte d'appel et gagnaient les prés humides du Bois le Sire où elles puisaient grâce à leur long bec les vers et larves vivant dans les marécages. Chasse difficile car les belles mordorées n'apparaissaient que quelques secondes sur l'étroit ruban de ciel que limitaient les deux côtés de la forêt et par malchance, si au coup de fusil, l'une tombait dans la broussaille, seul un bon chien pouvait la retrouver.

Grand tétras

Début avril, c'est le plus grand gibier à plumes, le coq de bruyère ou grand tétras dont l'habitat se situait sur la crête du Cras, au Hohnack et au Linge qui intéressait nos chasseurs. C'est au lever du jour, au moment où celui-ci craquetait pour appeler sa

belle poule, que l'on pouvait tromper sa vigilance, s'approcher de lui et le tirer. Magnifique oiseau que l'on naturalisait afin de l'exposer dans les auberges du village.
Début septembre, après la moisson, le chasseur guettait les vols de pigeons sauvages ou ramiers qui s'abattaient en vol plané sur les champs de céréales moissonnés, nombreux à l'époque, car on cultivait le blé, le seigle et l'avoine à Labaroche pour les besoins personnels. On les tirait à l'affût ou en s'approchant d'eux en rampant et avec chance, un ou deux coups de fusil en laissaient plusieurs sur

Lièvre

place.
L'automne ouvrait aussi la chasse du lièvre, gibier très recherché pour la qualité de sa chair en civet. Il était abondant jusque dans les années soixante-dix et gîtait dans les forêts communales, mais aussi dans tous les bosquets privés, les champs de pommes de terre et de trèfle. Coursier exceptionnel aux longues oreilles, il était chassé à la trace ou à la traque avec la participation de chiens courants. Le tir à la course réussi témoignait de la dextérité du chasseur.
En octobre apparaissaient les vols de grives. Après s'être gavées des derniers raisins du vignoble, elles remontaient dans la montagne pour se nourrir des baies rouges des sorbiers et des alisiers, nourriture de choix pour prendre des forces afin d'accomplir leur migration vers le sud. C'est à l'affût, près des arbres que nos chasseurs les attendaient et pouvaient en abattre plusieurs d'un coup de fusil. Bardées de lard et servies sur canapés, c'était un mets excellent.
Autre volatile recherché par les amateurs de tir au vol : la gelinotte ou poule des bois ; bel oiseau au plumage gris et blanc dont les derniers spécimens furent tirés dans la forêt du Hohnack.
Février, fermeture de la chasse, mais pas de repos pour les anciens chasseurs qui éliminaient les renards, leurs concurrents

directs.
On procédait aussi au piégeage de la martre, destructrice de nids avec œufs ou oisillons.
Que de possibilités de sorties, de satisfactions mais aussi de bredouilles pour ces chasseurs d'autrefois. Le prélèvement était modeste même, si pour le lièvre, ils étaient aidés par quelques Raboliot ou braconniers connus posant des lacets souvent récupérés par des chasseurs de passage.
Aujourd'hui, le petit gibier a presque disparu et c'est le grand

Sanglier

gibier qui occupe le territoire communal en grand nombre, malgré les plans de chasse imposés, occasionnant des dégâts parfois importants. Il s'est aussi installé près des habitations où il bénéficie d'un règlement qui interdit tous les tirs à moins de 200 mètres.
Ainsi, nous avons la chance de profiter de l'aide des sangliers pour labourer et des chevreuils pour apprécier les boutons de nos rosiers.

Les Barot'chou organisent leur Grand "Lav'Auto " d'été

Vous désirez que votre voiture brille de mille feux avant de prendre la route des vacances ?
Qu'à cela ne tienne... A l'occasion de leur ALSH de Juillet, les Barot'chou organisent un grand après-midi Contes et lav'auto.

Le principe est simple : Nous vous lavons votre voiture, et pour vous faire patienter les enfants animeront une histoire en rapport avec le thème de notre semaine : "Les Animaux savent Conter".

Vous passerez un bon moment et vous repartirez avec une voiture toute propre !

Rendez-vous devant la Maison des Associations le Vendredi 24 Juillet à partir de 14H30.

Petit communiqué : L'Equipe des Barot'chou est toujours prête à accueillir et à former les stagiaires BAFA. Pour plus de renseignements contactez-nous au 03 89 49 86 86.

L'équipe d'animation

Privilégier les solutions « nature »
Accès privatifs aux maisons, entrées de garages, passages vers les jardins

Il y a d'autres solutions que le macadam.
Il faut savoir que toutes les 5 minutes en France, c'est l'équivalent de la surface d'un terrain de foot de terres agricoles qui est bétonné. L'artificialisation des sols a connu une croissance de 42 % entre 1982 et 2011 alors que la population n'a augmenté que de 23 %.

Il existe des solutions plus respectueuses de l'environnement : terre battue, gravier, structures poreuses....

De plus , chacun sait qu'une surface goudronnée renforce la chaleur du soleil, contrairement à la terre ou à une surface herbacée. La terre non seulement absorbe 6 % du gaz carbonique mais elle absorbe les eaux de pluie et limite les dégâts – inondations - causés par le ruissellement.

A chacun de faire ses choix....
Informons-nous afin de faire des choix responsables.

« Nous ne sommes pas propriétaires de la terre, nous ne faisons que l'emprunter à nos enfants » .

Gabrielle Martin & Suzanne Rousselot

Association LE FIL D'ARIANE

Pour sa 3ème édition, le Fil d'Ariane organise les Traditions Artisanales à Labaroche, exposition de talents régionaux et produits du terroir le **dimanche 4 octobre 2015**, si vous êtes artisans et que vous souhaitez exposer, contactez-nous au 06 83 08 33 59

Etat Civil du 1er mars au 1er juin 2015

NAISSANCES

KRIER Lucas né le 26 avril 2015 à COLMAR
GAGLIARDI Arthur né le 26 avril 2015 COLMAR
MULLER Margaux née le 26 avril 2015 à COLMAR
BUNZLI Luca né le 13 mai 2015 à COLMAR

MARIAGE

KLINKLIN Romain - BLAISE Amélie le 25 avril 2015
MASSON Sylvain - NEGRO Sara le 02 mai 2015
BOEHLY Gaëtan - PEYRINAUD Elodie le 23 mai 2015

DÉCÈS

MUNIER Gérard décédé le 6 avril 2015 à COLMAR
DEVILLE Thérèse épouse BOUTRY décédée le 10 avril 2015 à ORBEY
ANTONY Roger décédé le 17 avril 2015 à LABAROCHE
BURGART Claude décédé le 21 avril 2015 à RIBEAUVILLE
OLRY Maria veuve TROMMETTER décédée le 7 mai 2015 à LABAROCHE
PARMENTIER Louis Camille décédé le 1er juin 2015 à AMMERSCHWIHR

ANNIVERSAIRES

A compter du mois de septembre 2015, les anniversaires des personnes de plus de 80 ans (né(e) en 1935 et avant) seront publiés mensuellement dans les journaux locaux, à savoir l'Alsace et les DNA.

*Pour ceux ne souhaitant pas y figurer, nous vous prions de bien vouloir le faire savoir en adressant un courrier à la Mairie **avant le 31 juillet 2015**, délai de rigueur.*

La Mairie de Labaroche

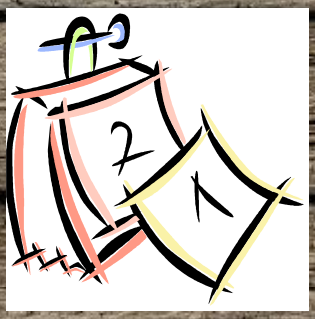

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juillet / août / septembre 2015

Jour	Manifestations
12 juin	Atelier dans les jardins (18h/22h) (rdv devant la mairie) (inscription CPIE Hautes-Vosges 03.89.82.20.12)
14 juin	Pêche publique (Etang de la Bodure)
20 juin	Kermesse de l'école maternelle (9h30 à la Maison des Associations puis 11h à la Salle des fêtes)
21 juin	Fête de la Musique (à partir de 14h30 cf p.8)
21 juin	Animation de Biodanza -Association Vivre- (Maison des Associations)
26 juin	Kermesse de l'école primaire
3 juillet	DON DU SANG
3 juillet	Inauguration du jardin pédagogique (15h45)
5 juillet	Fête du village avec les associations (Musée du Bois)
13 juillet	Soirée champêtre du 13 juillet (Musée du Bois)
2 août	Pêche publique (Etang de la Bodure)
9 août	Spectacle (Tambours puis chants) (Maison des associations à partir de 19h)
21 au 28 août	Exposition de sculptures (Maison des associations)
6 septembre	Pêche interne (Etang de la Bodure)
12 & 13 septembre	Animation sur le travail du bois hier et aujourd'hui
18 au 20 septembre	Stage d'aquarelle par Janine GALLIZIA (Maison des associations)
21 septembre	Atelier Gyrokinésis -Association Vivre- (Maison des associations) (Programme détaillé sur le site internet www.ciel-terre.com)
24 septembre	DON DU SANG

Le prochain Barotché paraîtra **mi septembre 2015**
La date butoir de dépôt des articles est **le 20 août 2015**
Merci à tous pour votre collaboration et votre compréhension.

Directeur de la publication : Bernard RUFFIO
Rédactrice en chef, mise en page et graphisme : Maryline WURTZ
Impression : AGI Ingersheim